

Commerce

Feu vert pour Oasis 3

.....

Le recours porté par la Ville de Vesoul et l'association des Vitrines de Vesoul vient d'être rejeté par la cour administrative d'appel de Nancy. La décision, tant attendue, est tombée hier après-midi. Elle laisse donc le champ libre au projet porté par la société immobilière Sopic, qui envisage de créer 14.000 m² supplémentaires de surface commerciale sur la commune de Pusey (soit l'arrivée de douze enseignes). Depuis sa révélation, le projet avait suscité une levée de boucliers chez les commerçants du centre-ville avec, en toile de fond, la crainte d'une désertification de la ville au profit de la périphérie. Il avait néanmoins de fervents partisans, notamment le maire de Pusey, et tous ceux qui y voient une source de création d'emplois.